

Le budget—M. Blackburn

enfants. La présente réduction profitera ultimement non pas à l'acheteur mais au gros promoteur, le gars qui a eu la vie tellement dure depuis trois ou quatre ans. Ainsi, monsieur l'Orateur, en ce qui touche l'habitation, le budget n'est qu'une farce pour ceux qui en ont le plus besoin. Pis que cela, il mérite le mépris.

Je voudrais maintenant parler des extraordinaires concessions que le budget accorde aux Canadiens moyens pour «atténuer les effets de l'inflation», comme le ministre des Finances l'a déclaré avec tant de bienveillance dans son exposé budgétaire. En premier lieu, ceux dont le revenu ne permet même pas de payer l'impôt ne profitent pas des concessions du budget parce que de toute manière, le budget n'a pas été conçu pour ralentir l'inflation. Ceux-là continueront de subir les ravages de l'inflation sans aucun ménagement. Ici encore, c'est une source de déception comme je l'ai dit tantôt, monsieur l'Orateur.

Mais qu'en est-il des Canadiens à faible et moyen revenu qui, eux, payent de l'impôt? En vertu de la loi actuelle, les contribuables peuvent réduire de 5 p. 100 leur impôt fédéral, déduction d'au moins \$100 et d'un maximum de \$500. Le budget actuel relève le minimum d'un misérable \$50 et le maximum de \$250. Ainsi, ceux qui occupent les échelons inférieurs des revenus bénéficient d'un allègement—pour combattre l'inflation—de 97c. par semaine alors que leur pouvoir d'achat a diminué de près de \$6 par semaine l'an passé seulement. Le ministre des Finances, en les gratifiant de cette faveur énorme, a le culot de demander aux travailleurs et travailleuses de modérer leurs exigences à la table de négociation cette année. Quelle supercherie!

Cependant, s'il arrive que votre revenu annuel s'élève à près de \$30,000 par année, vous pouvez réclamer un dégrèvement de \$750. Ce sont de telles mesures, monsieur l'Orateur, qui rendent le budget tellement rétrograde, injuste et si favorable aux riches de notre société. Qu'on me dise comment une famille canadienne d'aujourd'hui peut lutter contre l'inflation avec une réduction d'impôt de moins d'un dollar par semaine. Les prix des aliments et des loyers ne cessent de monter; les maisons sont inaccessibles non seulement aux pauvres mais aussi aux salariés moyens. Et le ministre des Finances d'affirmer que son budget va «atténuer les effets de l'inflation». Quelle sottise! Depuis la Seconde Guerre mondiale, les augmentations de salaire sont toujours venues après que l'inflation ait réduit le pouvoir d'achat des travailleurs. Aucun économiste digne de ce nom n'a prétendu que les dernières hausses de prix aient été le fait de pressions exercées par les exigences salariales.

Peut-on s'étonner que des milliers et des milliers de travailleurs, hommes et femmes, se sentent profondément frustrés par la montée en flèche du coût de la vie? Quiconque a toute sa raison ne peut opter pour la restriction des salaires quand il a perdu presque \$6 de rémunération réelle par semaine et que le gouvernement lui remet moins d'un dollar par semaine pour faire face à l'inflation. L'agitation ouvrière actuelle au Canada est attribuable en grande partie au fait que les travailleurs ne croient plus leurs gouvernements capables de les protéger contre les ravages de l'inflation, dont personne ne peut prévoir la fin. Dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances a dit: «Il nous faut trouver une meilleure façon de concilier les intérêts rivaux des divers groupes qui composent notre société». Personne ne peut le nier. Pourtant, les statistiques révèlent que les traitements et salaires, comme proportion du produit national brut, n'ont cessé de fléchir depuis 1971. En 1971, les traitements et salaires consti-

tuaient 55 p. 100 du PNB. Au dernier trimestre de 1973, ce chiffre était tombé à 53.2 p. 100. Pendant ce temps, les bénéfices des sociétés sont passés de 9.6 p. 100 du PNB en 1971 à 13.7 p. 100 au dernier trimestre de 1973.

Voyons comment le ministre des Finances a réagi à cette situation dans son budget. Tout d'abord, il a prolongé pour une période indéterminée l'amortissement accéléré de deux ans sur l'achat de machines et d'équipement par les entreprises de fabrication et de transformation. La prolongation se fonde sur l'hypothèse contestable que le PNB se maintiendra à environ 4 p. 100 quand, en fait, l'OCDE, dont les prévisions sont plus justes que celles du ministre des Finances, prédit que notre croissance économique réelle pourrait tomber à 1 p. 100.

● (1630)

Ensuite, la réaction du ministre aux vœux du secteur privé s'appuie sur l'idée également fausse que le commerce du Canada restera vigoureux. Le Canada exporte 60 p. 100 de ses produits aux États-Unis. Ce pays traverse une période de récession qui ne semble pas devoir s'améliorer de sitôt. Si nous ne pouvons vendre nos produits aux États-Unis, et il y a déjà une baisse de ce côté, à quoi sert alors l'amortissement rapide? Je soupçonne fort le ministre des Finances de vouloir, par son financement déficitaire, non pas tellement relancer l'économie que payer surtout pour le chômage qui va forcément augmenter au fur et à mesure que notre commerce avec les États-Unis va diminuer. Je suppose que nous devons attendre pour voir ce que le contribuable canadien devra déboursier pour les prestations d'assurance-chômage en 1975.

Le budget à l'étude, monsieur l'Orateur, représente aussi une grave volte-face de la part du gouvernement, qui avait décidé de faire jouer un plus grand rôle à l'État dans nos industries de ressources, non seulement sous forme d'investissements mais sur le plan des décisions importantes. Maintenant ce rôle est repassé au secteur privé, aux pauvres compagnies dans le dénuement comme Exxon, Shell, Texaco, BP etc. dont les bénéfices ont monté en flèche avec la hausse excessive de l'essence et du fuel. En fait, il se pourrait très bien que l'essence nous coûte plus d'un dollar le gallon d'ici un an. Comme le ministre des Finances l'a laissé entendre, c'est une réaffirmation de la primauté du secteur privé dans le domaine des ressources. C'est une grave mesure rétrograde.

Si les Canadiens, par l'intermédiaire de leurs gouvernements élus, ne réussissent pas à mieux contrôler leurs ressources naturelles non renouvelables, le Canada deviendra un pays pauvre en moins d'une génération. Pourquoi alors, je vous le demande, le gouvernement fédéral veut-il absolument réduire la taxe de vente sur les produits du pétrole, de 30 p. 100 en 1974 à 28 p. 100, en 1975 et à 25 p. 100 en 1976? Et pourquoi l'amortissement intégral des dépenses aux fins d'exploration? Ces mesures vont mettre des millions de dollars entre les mains des grandes compagnies, qui vont tout bonnement s'accumuler avec d'autres petits privilèges, comme les ajournements d'impôts. Je le répète, c'est un budget de riche que nous sommes en train d'examiner, un budget fait pour les compagnies et non pour les gens ordinaires.

Le ministre des Finances nous dit que nous devons alléger le fardeau de l'inflation à l'intention de ceux qui y sont le plus vulnérables, d'autre part, il ne fait absolument rien pour ceux-là. Il réaffirme sa confiance dans l'élite, constituée de compagnies riches et puissantes, en leur faisant de plus grandes aumônes et en leur accordant de plus grands dégrèvements et il ne prend aucune mesure